

Image not found or type unknown



## Rupture complication apour le bien immobilier

Par **JBN**, le **14/04/2014** à **19:38**

Bonjour,  
Nous ne sommes pas mariés.  
Nous avons achetez divers bien avec mon ami acte notarié 50/50.  
Aujourd'hui c'est la rupture.  
Il me dit que tout lui appartient.  
En fait il n'a jamais voulu de compte joint, il payait les emprunts et moi je participais à tous les frais de la famille, nourriture habillement pour toute la famille lui compris etc, (3 enfants.)  
Il me dit j'ai les comptes de la banque.  
Merci de me conseiller.